

Pratiques environnementales : comment aller plus loin ?

17 novembre 2021
Atelier offert par le CIRADD



Susciter une réflexion sur le développement durable qui favorise l'adoption de pratiques environnementales nouvelles et innovantes.

1

Apprendre à se connaître

1 | Apprendre à se connaître



1 | Apprendre à se connaître

Le CIRADD est un **centre de recherche en innovation sociale spécialisé en développement durable**. Il offre des services de **recherche et d'analyse, ainsi que du soutien, de l'accompagnement et de la formation** en visant toujours des **SOLUTIONS INNOVANTES ET DURABLES**.



Une équipe de

28

chercheurs
professionnels
enseignants
étudiants

1 | Apprendre à se connaître



Occupation et développement du territoire

...

Mobilité durable

Mise en valeur du territoire

...



Vitalité et bien-être des communautés

...

Empowerment

Inclusion sociale

...



Adaptation aux changements sociaux et climatiques

...

Intégration du développement durable
Résilience

...



Récréotourisme durable

...

Conciliation des usages

Durabilité des organisations

...

INTERCONNECTIVITÉ ET APPROCHE PARTICIPATIVE

2

**Reconnaître la situation de
départ**

Une minorité de PME avait réalisé en 2020 une démarche formelle de développement durable

Question : avez-vous déjà amorcé une démarche de développement durable ?

2 | Reconnaître la situation de départ

Gouvernement du Québec

- Cible : « accroître à 30 %, d'ici 2020, la proportion des entreprises québécoises qui ont amorcé une démarche de développement durable ».

Qu'est-ce qu'une démarche de développement durable ?

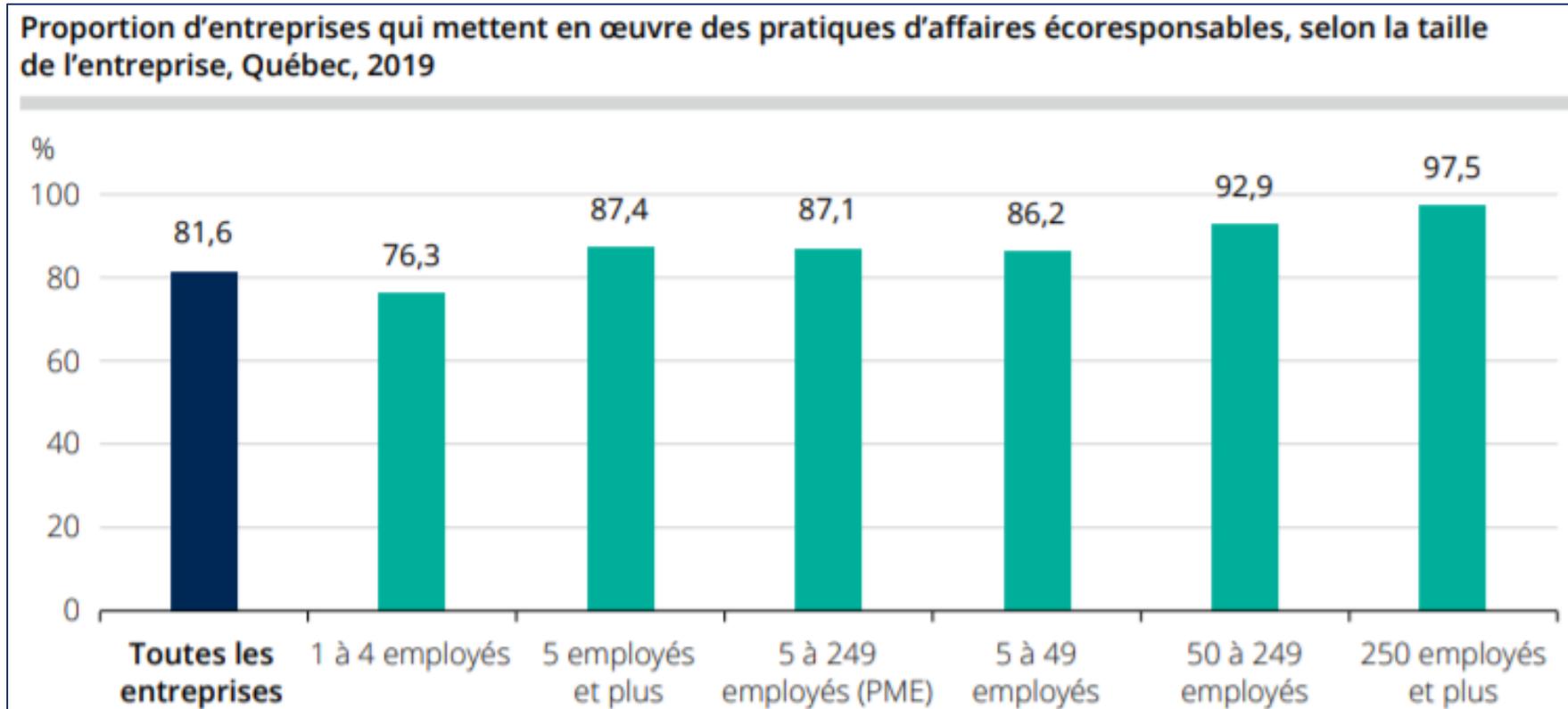
1. L'engagement doit être formalisé dans un document ;
2. La démarche doit faire l'objet d'une reddition de comptes ;
3. L'entreprise doit indiquer au moins une pratique écoresponsable dans chaque dimension du développement durable.

2 | Reconnaître la situation de départ

Différence entre démarche de développement durable, pratique écoresponsable et pratique environnementale

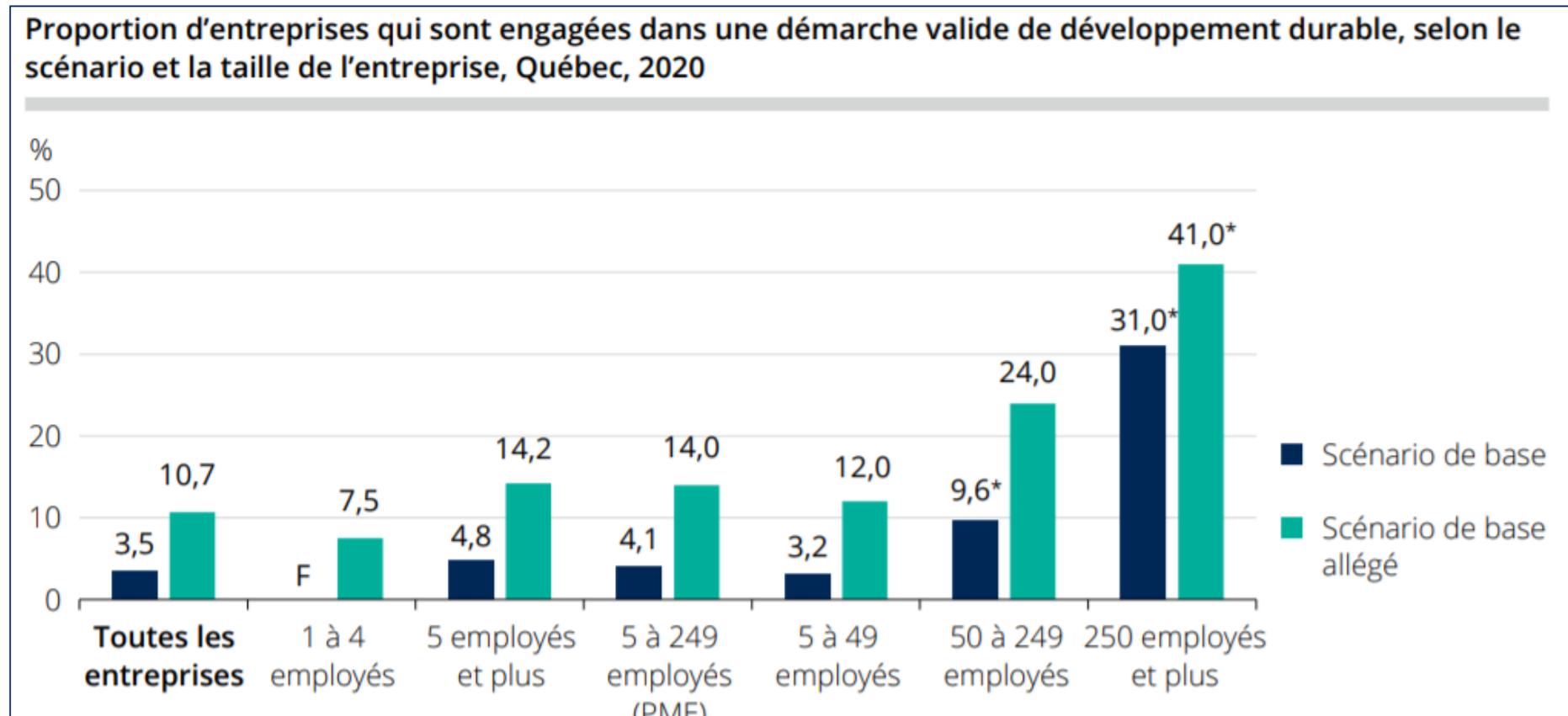
- Démarche stratégique de développement durable : intégrer le développement durable dans tout le modèle d'affaires de l'entreprise ;
- Pratique de gestion écoresponsable : répondre à un enjeu social, environnemental ou économique précis.
- Une pratique environnementale est donc une pratique écoresponsable, mais qui vise essentiellement à répondre à un **enjeu environnemental**.

2 | Reconnaître la situation de départ



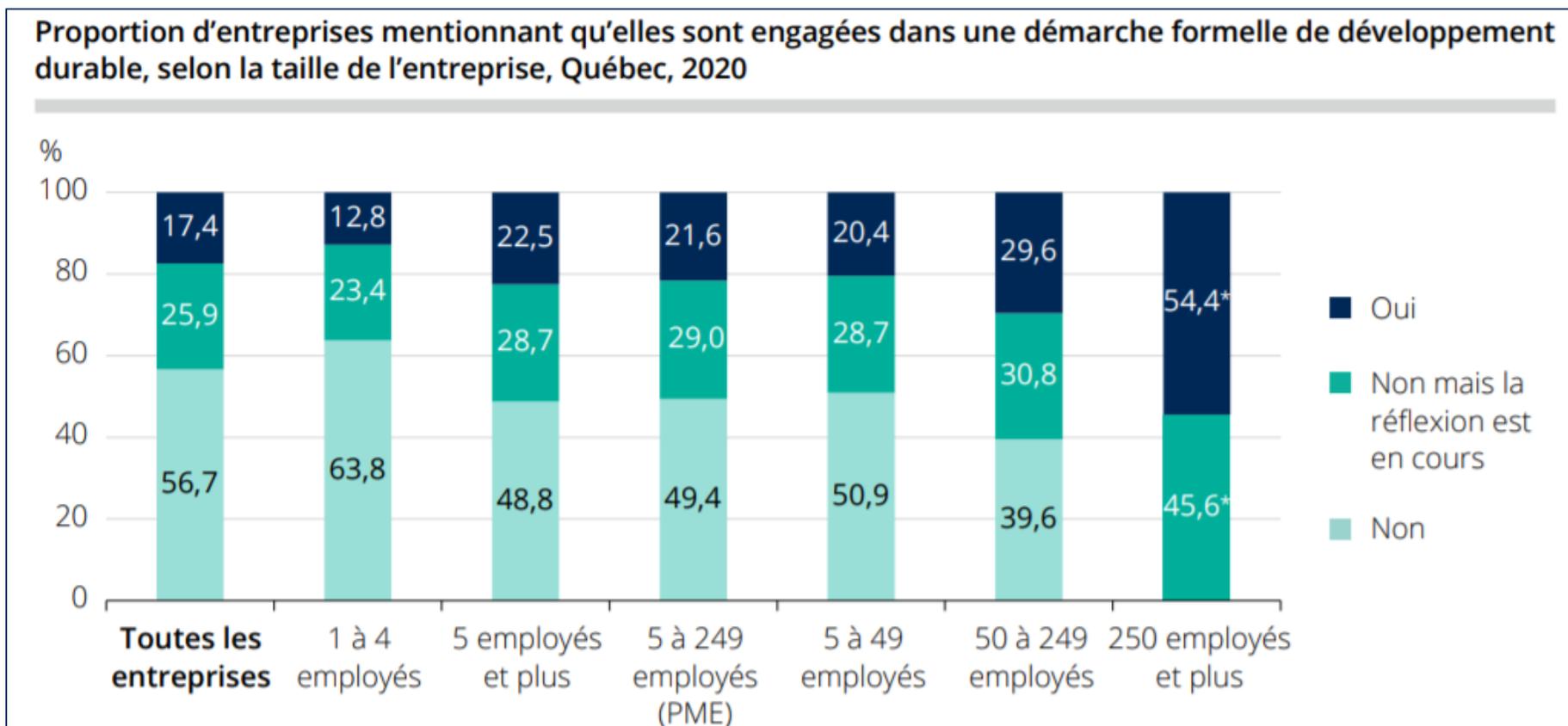
Enquête de l'ISQ sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres.

2 | Reconnaître la situation de départ



Enquête de l'ISQ sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres.

2 | Reconnaître la situation de départ

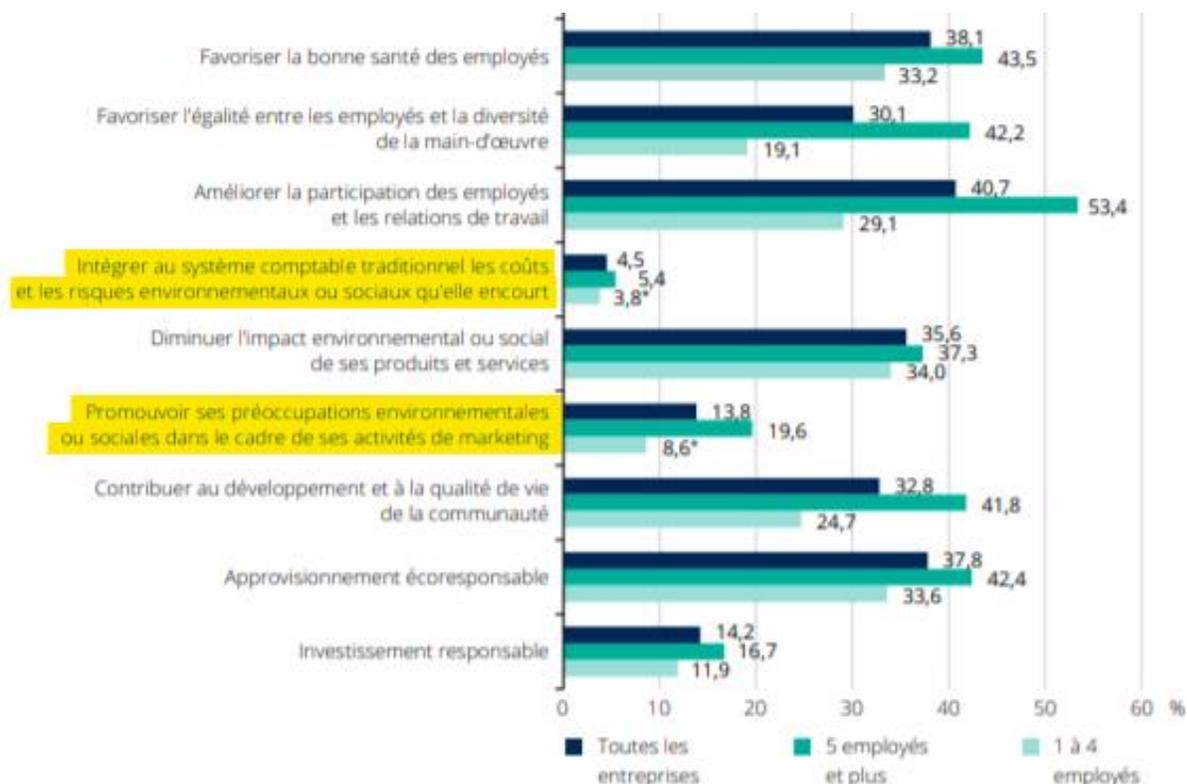
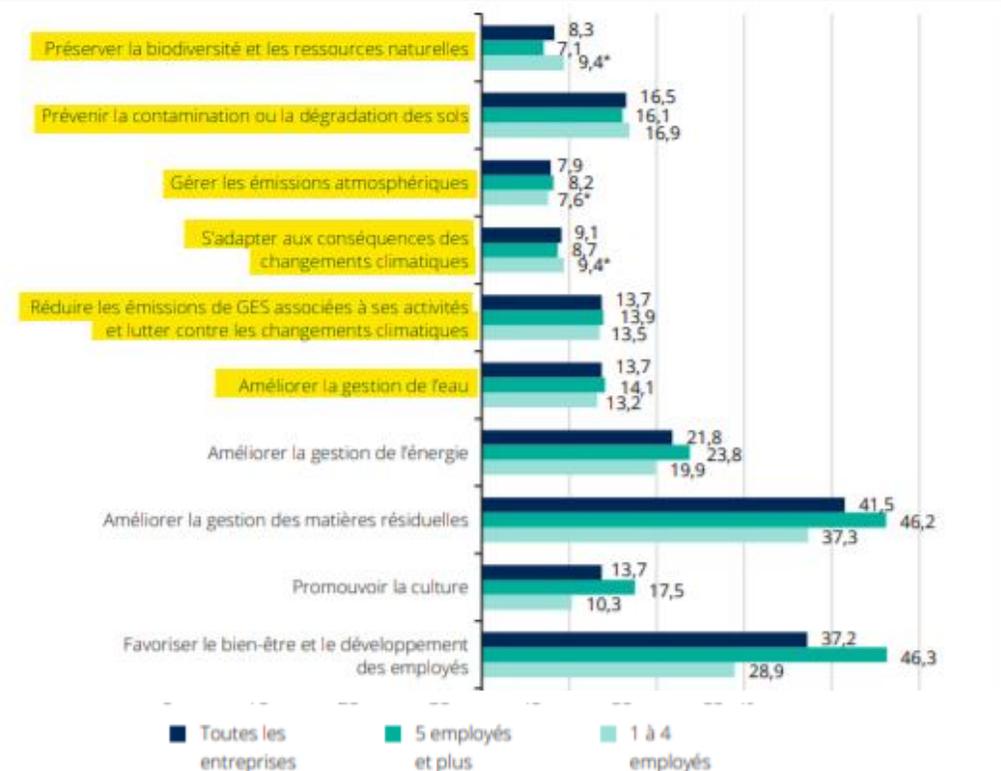


Enquête de l'ISQ sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres.

2 | Reconnaître la situation de départ

Figure 23

Proportion d'entreprises qui mettent en oeuvre des pratiques d'affaires écoresponsables, selon la pratique d'affaires écoresponsable et la taille de l'entreprise, Québec, 2019



Enquête de l'ISQ sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres.

2 | Reconnaître la situation de départ

Constats

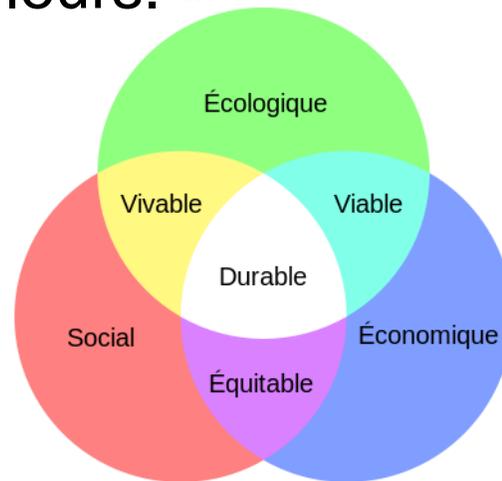
- Les pratiques écoresponsables sont adoptées largement par les entreprises (plus de 80 %) ;
- Une minorité d'entreprises ont adopté une démarche formelle de développement durable ;
 - **Opportunité d'innovation.**
- Parmi les pratiques écoresponsables, on retrouve plusieurs pratiques environnementales qui ne sont pas encore largement adoptées ;
 - **Opportunité d'innovation.**

Une diversité de modèles

*Question : avez-vous déjà tenté d'expliquer à votre entourage qu'est-ce que le développement durable ?
Est-ce que ce fut facile, difficile ?*

2 | Reconnaître la situation de départ

- **Qu'est-ce que le développement durable ?**
 - « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »



Modèle de Jacobs et Sadler :
conception à trois dimensions égalitaires.

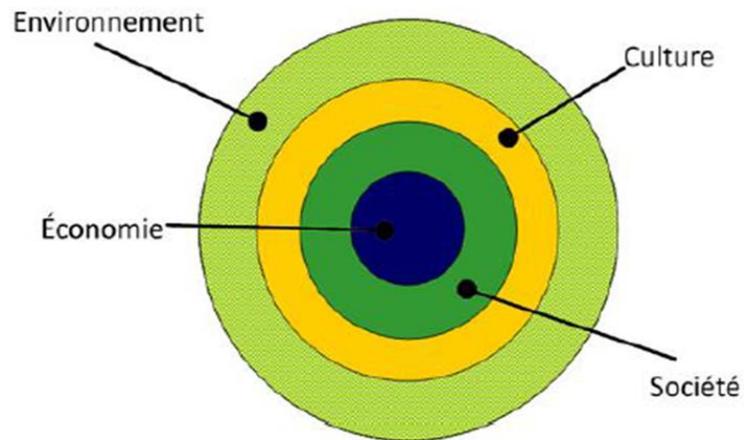
Sources :

Institut de la statistique du Québec. (2020, mai). Cadre conceptuel et indicateurs pour la mesure de l'économie verte.

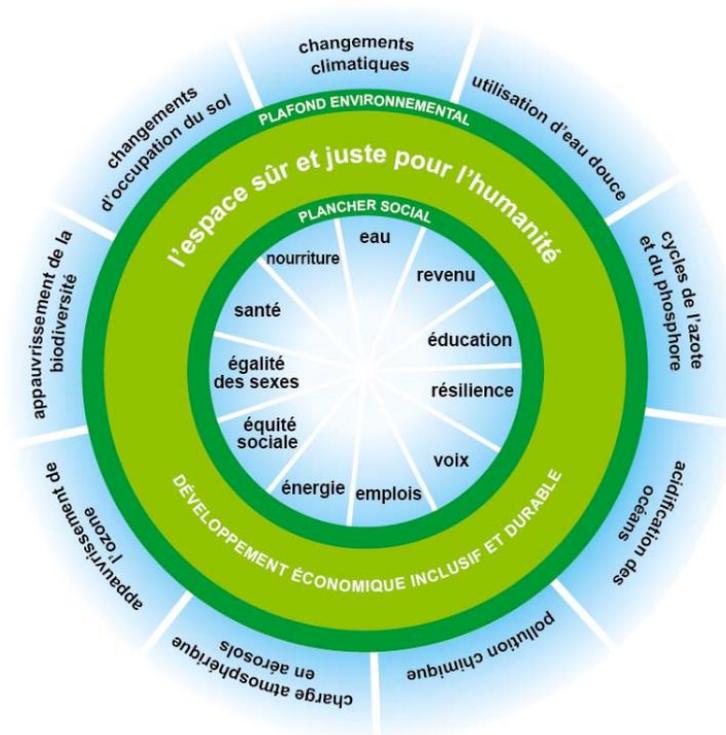
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/cadre-conceptuel-et-indicateurs-pour-la-mesure-de-leconomie-verte.pdf>

Jacobs, P. et B. Saddler. 1990. Développement durable et évaluation environnementale : perspectives de planification d'un avenir commun, Hull, Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale, 204 p.

2 | Reconnaître la situation de départ



Modèle de Passet, conception à quatre dimensions subordonnées



Modèle du *doughnut economics*, conception de développement économique inclusif et durable



Modèle de la démarche intégrée de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (Institut EDS)

Sources :

Passet, R. 1997. Le développement durable : De la transdisciplinarité à la responsabilité, Congrès de Locarno, 30 avril - 2 mai 1997

Raworth, K. 2017. *Doughnut Economics: Seven ways to think like a 21st century Economist*.

Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société. Démarche intégrée EDS. www.ihqeds.ulaval.ca/linstitut/demarche-eds/

2 | Reconnaître la situation de départ



Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

Des consommateurs de plus en plus exigeants

Question : sentez-vous que vos clients sont plus exigeants à l'endroit de votre entreprise quant à votre impact environnemental ?

2 | Reconnaître la situation de départ



Rechercher...

Communiqué

5 août 2021 | Montréal, CA

69 % des consommateurs au Canada estiment qu'il appartient aux entreprises de résoudre les enjeux liés au développement durable

2 | Reconnaître la situation de départ

Saviez-vous que...

- 86 % des Québécois sont en accord avec l'affirmation suivante : « Si je considère qu'une entreprise réalise des actions concrètes, crédibles et significatives en faveur du climat, je suis plus susceptible d'acheter ses produits plutôt que ceux d'une autre marque. » ?

Une main-d'œuvre de plus en plus sensibilisée

Question : sentez-vous que la mise en place de pratiques environnementales est de plus en plus importante pour vos employés ?

2 | Reconnaître la situation de départ

Saviez-vous que...

- 1,4 million d'emplois seront à pourvoir au Québec d'ici 2028 ?
- les jeunes gravitent de plus en plus dans des programmes de formations empreints de développement durable ?
- 71 % de la main-d'œuvre considère le bilan environnemental d'un employeur important ?

Sources :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ses partenaires. 2021. État d'équilibre du marché du travail de moyen terme : Diagnostics pour 500 professions.

www.quebec.ca/emploi/metiers-et-professions/information-sur-le-marche-du-travail/etat-dequilibre-du-marche-du-travail#c42453

Thivierge, T. (2017, 10 octobre). Formation en développement durable : de plus en plus populaires à l'UL. Impact Campus. <http://impactcampus.ca/actualites/le-developpement-durable-de-plus-en-plus-populaire-lul/>

Commission des partenaires du marché du travail. (2020, février). Portrait 360o sur les aspirations de la main-d'œuvre. www.cpmt.gouv.qc.ca/publications/pdf/Portrait-360-aspirations-main-d-oeuvre.pdf



Des attentes de plus en plus élevées envers la communication des pratiques environnementales

Question : avez-vous l'habitude de communiquer vos actions de développement durable à vos clients, à vos employés ?

2 | Reconnaître la situation de départ

Problématiques

Greenwashing : opération de relations publiques menée par une organisation, une entreprise pour masquer ses activités polluantes et tenter de présenter un caractère écoresponsable.

Greenhushing : tendance d'une entreprise à ne pas communiquer, à taire ses initiatives en matière de développement durable.

Selon des recherches menées par l'Université de Surrey en Angleterre auprès des entreprises touristiques, ce serait **70 % des mesures durables prises par les entreprises qui ne seraient pas communiquées.**

Sources :

Office québécois de la langue française. Écoblanchiment. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8365406

Réseau Veille Tourisme. (2021, 4 mai). Comment communiquer ses actions responsables à ses clients ?

<https://veilletourisme.ca/2021/05/04/comment-communiquer-ses-actions-durables-ses-clients>



L'émergence de programmes d'aide financière « écoresponsables »

Question : avez-vous bénéficié d'une aide financière « écoresponsable » récemment ?

2 | Reconnaître la situation de départ

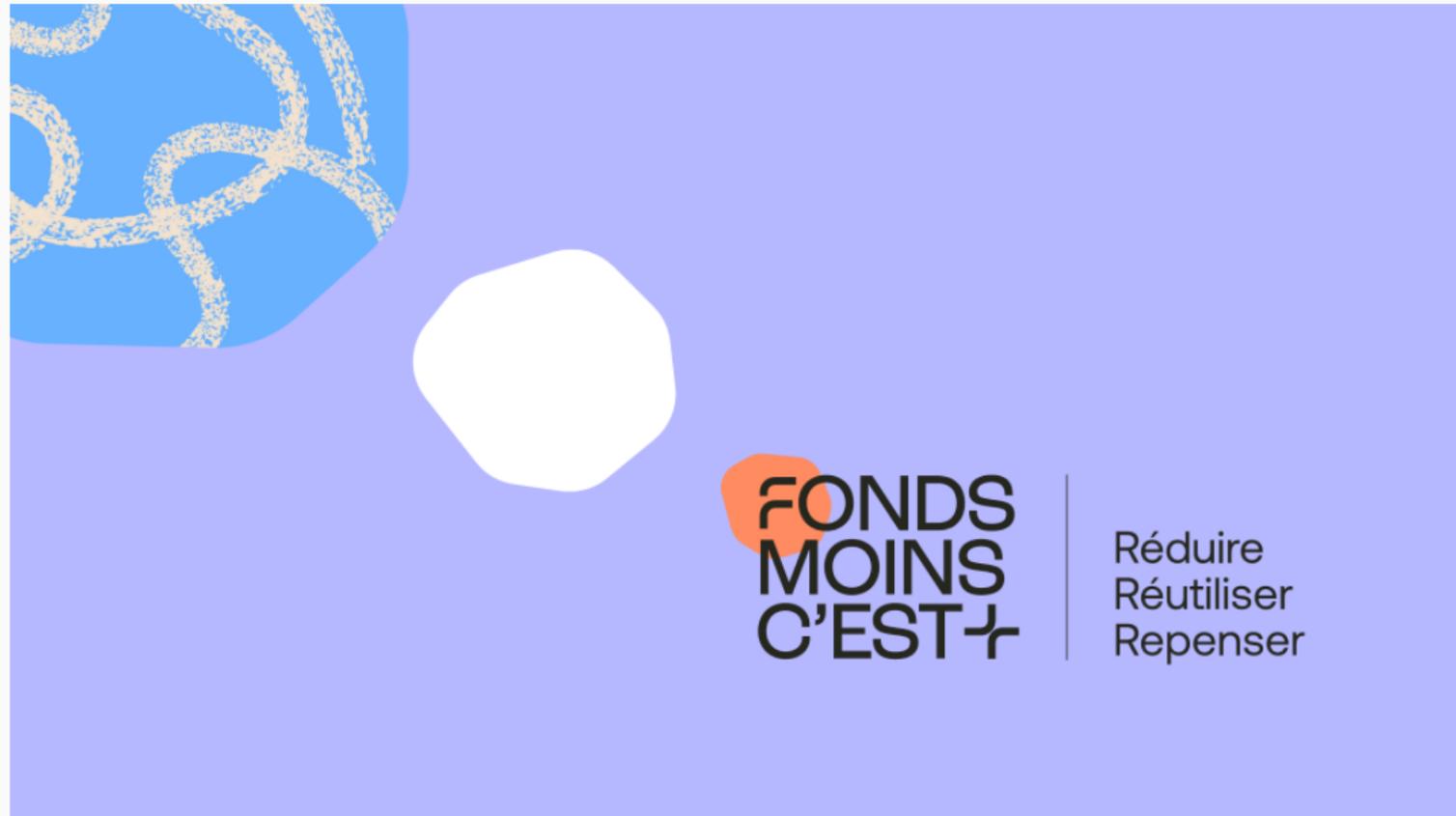


Grâce à des partenariats avec le gouvernement du Québec, par l'entremise de son mandataire Investissement Québec, la Banque Nationale, la Banque de développement du Canada (BDC), le Fonds de solidarité FTQ et Fondation, Femmessor facilitera l'accès à plus de 52,5 M\$ pour soutenir, par le biais de prêts conventionnels, des entreprises à propriété inclusive et diversifiée et générant des impacts sociaux et environnementaux positifs alignés sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

2 | Reconnaître la situation de départ

Prêt à faire plus avec moins ?

Le **Fonds Moins c'est + (FMC+)** est une initiative conjointe de [RECYC-QUÉBEC](#) et de La Ruche visant à réduire les déchets à la source et à maximiser l'impact du financement participatif en alliant les contributions d'entreprises. C'est un programme de 1 M\$ sur 2 ans qui propulsera les projets innovants qui soutiennent la gestion des matières résiduelles (réduction à la source, réemploi et prévention des déchets).*



3

**(Re)connaître ce qu'est une
pratique environnementale**

3 | (Re)connaître ce qu'est une pratique environnementale

Différence entre pratique écoresponsable et pratique environnementale

« Une pratique de gestion écoresponsable [...] vise à répondre à un enjeu social, environnemental ou économique précis. »

Une pratique environnementale est donc une pratique écoresponsable, mais qui vise essentiellement à répondre à un **enjeu environnemental**.

Comment identifier les enjeux environnementaux de son entreprise ?

3 | (Re)connaître ce qu'est une pratique environnementale

Plusieurs approches pour vous aider à identifier les principaux enjeux environnementaux de votre entreprise

- Approche par objectif de développement durable
- Approche par thématique environnementale
- Approche par fonction stratégique
- Approche par l'innovation durable
- Etc.

3 | (Re)connaître ce qu'est une pratique environnementale



3 | (Re)connaître ce qu'est une pratique environnementale

4.1 GESTION DES MATIÈRES PREMIÈRES ET RÉSIDUELLES

La gestion des matières premières revient à mettre sur pied un système qui gère la maîtrise de leur utilisation, mais également la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles générées lors du cycle de vie du produit ou du service.



THÈME ET ENJEU	DESCRIPTIF	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
4.1 GESTION DES MATIÈRES PREMIÈRES ET RÉSIDUELLES	La gestion des matières premières revient à mettre sur pied un système qui gère la maîtrise de leur utilisation, mais également la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles générées lors du cycle de vie du produit ou du service.	<input type="checkbox"/> L'organisation ne tient pas de registre ou n'a pas de mécanisme de suivi de la consommation des matières premières et de la gestion des matières résiduelles tout au long du processus de production.	<input type="checkbox"/> L'organisation a entrepris des initiatives visant la réduction de la consommation des matières premières et de la réduction des matières résiduelles. L'organisation ne dispose pas de système de gestion des matières premières et résiduelles.	<input type="checkbox"/> L'organisation dispose d'un système de gestion structuré visant l'optimisation de la consommation des matières premières, la collecte et le traitement des matières résiduelles et la minimisation de l'enfouissement. Elle agit pour l'efficacité des produits et services. Les sous-produits de fabrication (ex. : valorisation énergétique). L'organisation a mis en place des indicateurs permettant de suivre la performance des matières premières et résiduelles.	<input type="checkbox"/> L'efficacité des systèmes de production ou des systèmes de collecte de services de l'organisation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue (ex. : ISO 14001 [voir annexe G] ou autre). Elle développe un programme visant la réduction de l'utilisation de matières premières (écoconception, analyse de cycle de vie des produits et services).	<input type="checkbox"/> L'organisation intègre l'écoconception à même sa stratégie d'affaires. Elle est en recherche continue de nouvelles manières de serpillage et d'optimisation. Elle est responsable face aux matières utilisées et au recyclage de ses produits en fin de vie. Elle encourage ses fournisseurs à procéder de la sorte. Cette stratégie d'innovation permet à l'organisation de mettre de l'avant de nouveaux modèles d'affaires dans son secteur d'activité (ex. : dématérialisation des produits).
4.2 GESTION DE L'ÉNERGIE	Une bonne gestion de l'énergie a comme objectif la réduction des dépenses liées à la consommation énergétique et de son impact environnemental sans nécessairement nuire au confort ou au niveau de production de l'organisation. On parle alors d'efficacité énergétique. Les bonnes stratégies rendent l'organisation plus productive et moins vulnérable aux variations des coûts d'approvisionnement en énergie.	<input type="checkbox"/> L'organisation n'effectue pas de suivi de son Secteur d'énergie. Au mieux, elle cherche uniquement à profiter des approvisionnements au tarif le plus avantageux.	<input type="checkbox"/> L'organisation suit partiellement sa consommation d'énergie. Elle utilise les sources d'énergie les moins coûteuses et accepte les variations des consommations d'énergie à partir des subventions ou des incitatifs financiers pour l'efficacité énergétique.	<input type="checkbox"/> L'organisation procède à un audit énergétique et dispose d'un système de gestion lui permettant de suivre sa consommation (énergie en différents points). Elle adopte des pratiques d'efficacité et émet une liste de mesures qui lui permettent de réduire ses coûts énergétiques, et elle se renseigne sur les subventions et les incitatifs financiers disponibles.	<input type="checkbox"/> L'organisation tient à jour un plan de mesures d'efficacité énergétique. Les approches d'écoconception et d'écoconception (écoconception). Les approches d'écoconception font partie du plan de développement de ses installations et de ses produits et services. Elle favorise, notamment, des technologies d'énergie renouvelable de substitution.	<input type="checkbox"/> L'organisation considère l'énergie comme une part importante de son expertise environnementale. Elle démontre à ses parties prenantes sa proactivité et son engagement dans le développement durable. Elle ne se limite à l'audit énergétique et adopte des technologies innovantes allant du stockage d'énergie aux sources d'énergie renouvelables ou de substitution.
4.3 GESTION DE L'EAU	Une gestion durable de l'eau au sein de l'organisation vise l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de la ressource eau (ressource essentielle) et la réduction des sources de contamination des eaux courantes et des eaux souterraines (ressource commune).	<input type="checkbox"/> L'organisation ne tient pas de registre ou n'a pas de mécanisme de suivi sur le sujet.	<input type="checkbox"/> L'organisation tient un registre informel sur sa consommation en eau. Elle dispose de pratiques visant l'économie d'eau potable.	<input type="checkbox"/> L'organisation possède un programme d'économie d'eau potable et gère ses eaux usées (travaux de contrôle des rejets d'eau usée et des eaux de ruissellement) et fait la sensibilisation des employés.	<input type="checkbox"/> L'organisation possède un programme de gestion efficace de l'eau : bilan hydrique de tous les services (eau prélevée, eau utilisée, eau consommée, fuite), adoption des pratiques innovantes pour réduire l'utilisation d'eau, diminution de l'impact des sources de contamination ponctuelle et diffuse dans les sols et sur le territoire de l'organisation.	<input type="checkbox"/> L'organisation possède un programme de gestion de l'eau : bilan hydrique de tous les services (eau prélevée, eau utilisée, eau consommée, fuite), adoption des pratiques innovantes pour réduire l'utilisation d'eau, diminution de l'impact des sources de contamination ponctuelle et diffuse dans les sols et sur le territoire de l'organisation.
4.4 GESTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)	Cet enjeu cherche à déterminer les actions et les initiatives de l'organisation qui visent à réduire ses émissions de GES. On s'intéresse principalement aux émissions des installations (bâtiments, machinerie et procédés) et aux émissions des moyens de transport (salariés, approvisionnement, distribution).	<input type="checkbox"/> L'organisation ne détermine pas de manière systématique les émissions de GES générées par ses activités quotidiennes.	<input type="checkbox"/> L'organisation a mis en place des actions ponctuelles permettant de réduire les émissions de GES associées à ses activités.	<input type="checkbox"/> L'organisation détermine un inventaire partiel de ses émissions de GES (sources directes et quelques indirectes). Elle a débuté un projet de réduction d'émissions de GES qui représente aussi des réductions de coûts liés à ses activités.	<input type="checkbox"/> L'organisation produit un bilan carbone complet (matières premières, émissions de fabrication, transport des salariés, etc.). L'organisation est à la recherche d'innovation pour en réduire la consommation pendant et après la réduction des émissions de GES. Elle a aussi créé plusieurs projets de réduction nécessitant plus d'effort pour leur implantation (ex. : changement de technologie et de logistique, transport des employés).	<input type="checkbox"/> L'organisation est un chef de file en matière de gestion de GES. Elle cherche continuellement de nouvelles manières de réduire dans une optique de cycle de vie de ses produits et services, encourageant ainsi l'innovation de ses parties prenantes à faire des efforts de gestion de leurs émissions de GES. Et tant que chef de file, elle s'engage dans un processus de compensation de ses émissions et cherche dans une optique de carboneutralité.
4.5 GESTION D'AUTRES TYPES DE POLLUTION	Cet enjeu prend en compte toutes les autres formes de pollution, les sols, l'air et toute autre nuisance sonore, olfactive ou volatile (composés organiques volatils COV, poussières).	<input type="checkbox"/> L'organisation ne tient pas de registre ou n'a pas de mécanisme de suivi sur le sujet.	<input type="checkbox"/> L'organisation dispose d'une connaissance de l'histoire des événements connus ou suspects sur les sources de pollution de l'organisation. Des inspections des installations sont menées à intervalles réguliers.	<input type="checkbox"/> L'organisation a débuté un plan de gestion de la pollution et dispose d'un programme de réduction des sources de pollution de l'organisation. Des inspections des installations sont menées à intervalles réguliers.	<input type="checkbox"/> L'organisation est à la recherche d'innovation et dispose d'un programme de réduction des sols et des eaux souterraines pollués. Ce programme vise à réduire les risques de contamination. Des mesures préventives sont mises en œuvre afin de réduire les nuisances sonores, olfactives et volatiles.	<input type="checkbox"/> L'organisation investit dans un changement de technologie ou de processus de production afin de réduire à la source les émissions de polluants tels, soit des substances (batteries, huile) pour l'environnement local. Elle travaille en collaboration avec les parties prenantes concernées ou expertes pour évaluer ses impacts environnementaux.
4.6 GESTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL LOCAL	Cet enjeu concerne toutes les actions de l'organisation qui visent à diminuer son empreinte environnementale locale (ressource commune).	<input type="checkbox"/> L'organisation ne tient pas de registre ou n'a pas de mécanisme de suivi sur le sujet.	<input type="checkbox"/> L'organisation dispose d'une connaissance partielle des polluants qui ont un impact environnemental à ses activités et actions.	<input type="checkbox"/> L'organisation étudie et documente l'impact de ses activités et réalise des relevés, des travaux ou des mesures permettant de diminuer les impacts de ses activités sur l'environnement.	<input type="checkbox"/> L'organisation s'inscrit dans une logique de compensation. Elle évalue et favorise les partenariats avec la communauté locale pour préserver l'environnement et le bien-être.	<input type="checkbox"/> L'organisation met avant gardes et protège le bien-être. Elle œuvre et mène des projets qui ont pour objectif de préserver la proactivité et la biodiversité ou de restaurer l'environnement sur son territoire.

D4 GRILLE D'AUTOÉVALUATION THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

4.4 GESTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Cet enjeu cherche à déterminer les actions et les initiatives de l'organisation qui visent à réduire ses émissions de GES. On s'intéresse principalement aux émissions des installations (bâtiments, machinerie et procédés) et aux émissions des moyens de transport (salariés, approvisionnement, distribution).

4.2 GESTION DE L'ÉNERGIE

Une bonne gestion de l'énergie a comme objectif la réduction des dépenses liées à la consommation énergétique et de son impact environnemental sans nécessairement nuire au confort ou au niveau de production de l'organisation. On parle alors d'efficacité énergétique. Les bonnes stratégies rendent l'organisation plus productive et moins vulnérable aux variations des coûts d'approvisionnement en énergie.

4.5 GESTION D'AUTRES TYPES DE POLLUTION

Cet enjeu prend en compte toutes les autres formes de pollution, les sols, l'air et toute autre nuisance sonore, olfactive ou volatile (composés organiques volatils COV, poussières).

4.3 GESTION DE L'EAU

Une gestion durable de l'eau au sein de l'organisation vise l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de la ressource eau (ressource essentielle) et la réduction des sources de contamination des eaux courantes et des eaux souterraines (ressource commune).

4.6 GESTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL LOCAL

Cet enjeu évalue certaines actions de l'organisation qui visent à diminuer son empreinte environnementale locale.



3 | (Re)connaître ce qu'est une pratique environnementale

The screenshot shows the Québec.ca website interface. At the top, the Québec logo and 'Ministère de l'Économie et de l'Innovation' are visible. A search bar and 'English Nous joindre' link are on the right. A yellow banner contains a warning icon and text: 'Vous avez des questions à propos des mesures économiques mises en place en soutien aux entreprises touchées par le coronavirus (COVID-19)? Consultez la page Québec.ca/coronavirus'. Below this is a navigation bar with 'Accueil', 'Ministère', and 'Visiteurs hors Québec'. A secondary navigation bar includes 'Obtenir du financement', 'S'améliorer', 'Créer des liens', 'Se conformer', 'Exporter', and 'S'informer'. Social media buttons for 'Tweeter' and 'Partager' are present. The main content area is titled 'Guides et outils' and features a sidebar with links: 'Continuité des opérations', 'Gestion du développement durable en entreprise', 'Gestion du marketing', 'Gestion financière', and 'Comptabilité et développement durable'. The main article is 'Comptabilité et développement durable', with a sub-section 'L'écocomptabilité'. A 'Nous joindre' box provides contact information for the 'Direction de la transformation numérique et de la compétitivité des entreprises', including a phone number and an 'écrivez-nous' link. A 'regroupement par thèmes' section is partially visible at the bottom.

Québec  Ministère de l'Économie et de l'Innovation  English Nous joindre

! Vous avez des questions à propos des mesures économiques mises en place en soutien aux entreprises touchées par le coronavirus (COVID-19)? Consultez la page [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

S'ENGAGER • INNOVER • PROPULSER  Accueil Ministère Visiteurs hors Québec

> Obtenir du financement > S'améliorer > Créer des liens > Se conformer > Exporter > S'informer

Guides et outils

- > Continuité des opérations
- > Gestion du développement durable en entreprise
- > Gestion du marketing
- > **Gestion financière**
- > **Comptabilité et développement durable**

Comptabilité et développement durable

La comptabilité permet d'agréger l'ensemble des renseignements financiers de la firme et de les communiquer aux parties prenantes ayant un intérêt dans la gestion financière de l'entreprise.

La comptabilité peut aussi être utilisée pour mesurer d'autres types d'information financière quant à la performance environnementale et sociale de l'entreprise et ainsi aider les gestionnaires dans leurs prises de décisions stratégiques.

■ L'écocomptabilité

L'écocomptabilité est une refonte du système comptable traditionnel puisqu'elle

 Nous joindre

Direction de la transformation numérique et de la compétitivité des entreprises

Téléphone :
1 866 463-6642

 [écrivez-nous](mailto:ecrivez-nous@quebec.ca)

regroupement par thèmes

- > Accès à l'information
- > Publications et outils

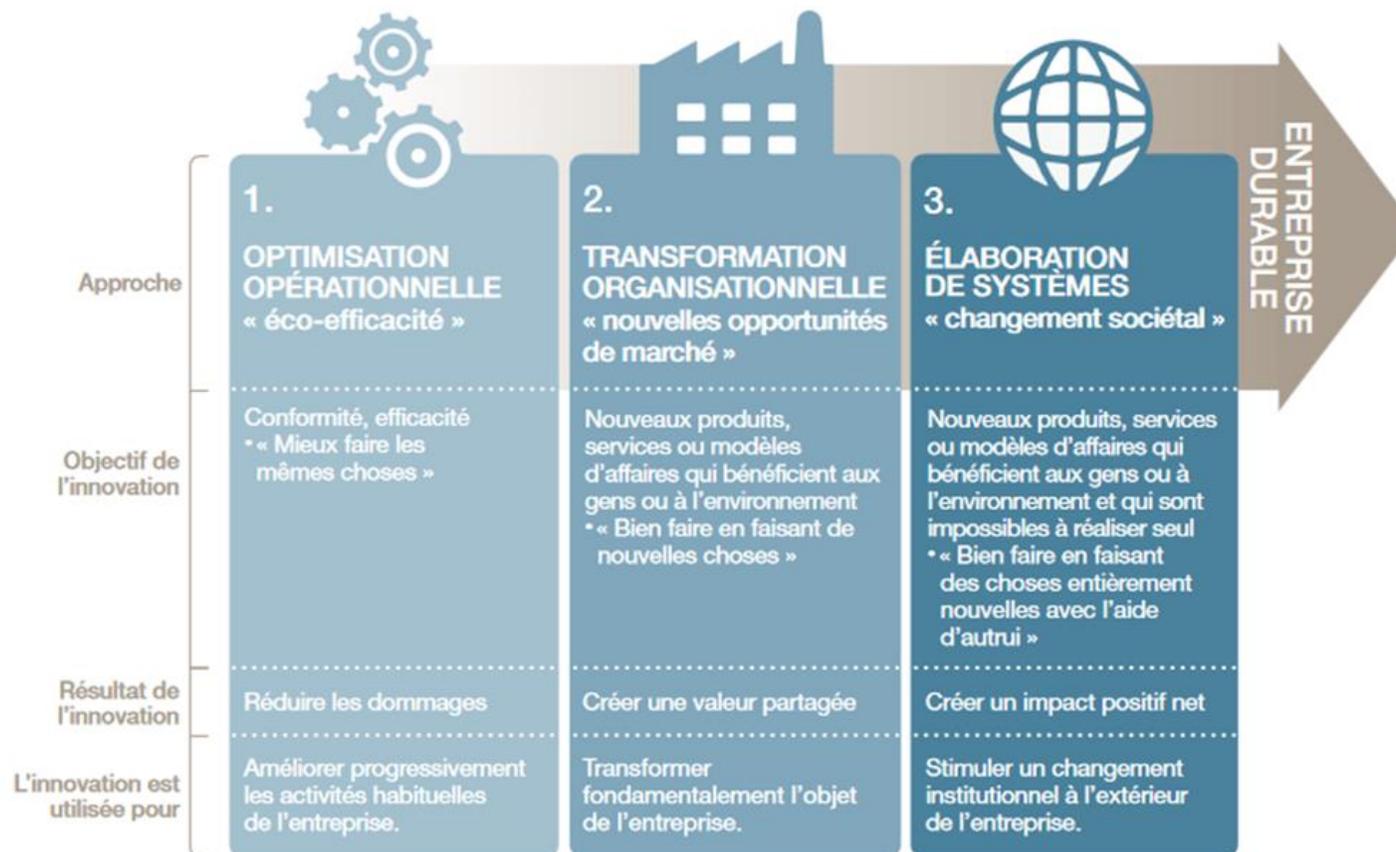
4

**Savoir qu'il est possible
d'aller plus loin**

Un cadre de référence pour innover

Le modèle du Réseau entreprise et développement durable, publié en 2012.

4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin



Cadre de référence pour innover en développement durable du Réseau entreprise et développement durable.

4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin



Cadre de référence pour innover en développement durable du Réseau entreprise et développement durable.

Première étape : optimisation opérationnelle

La première étape pour intégrer des pratiques environnementales en entreprise est souvent de commencer par « mieux faire les mêmes choses », c'est-à-dire par intégrer les nouvelles pratiques à ses opérations actuelles.

Source : Réseau entreprise et développement durable. 2012. Innover pour le développement durable : Un guide à l'intention des dirigeants.
https://static1.squarespace.com/static/5d51595e713bcb0001848959/t/5d6b00727c793f0001bde84a/1567293561847/Rapport_executif_Innovation.pdf

4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin

Exemple régional

Uniprix Laurent Lebeau-Carbonneau et la diminution de leur empreinte environnementale.



Première étape : optimisation opérationnelle

Dans la même idée, les pratiques environnementales peuvent être intégrées avec une approche par fonction stratégique (RH, marketing, approvisionnement, etc.), dans une optique de « mieux faire les mêmes choses » et de réduction de l'impact environnemental de chaque fonction.

4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin

Gestion des ressources humaines

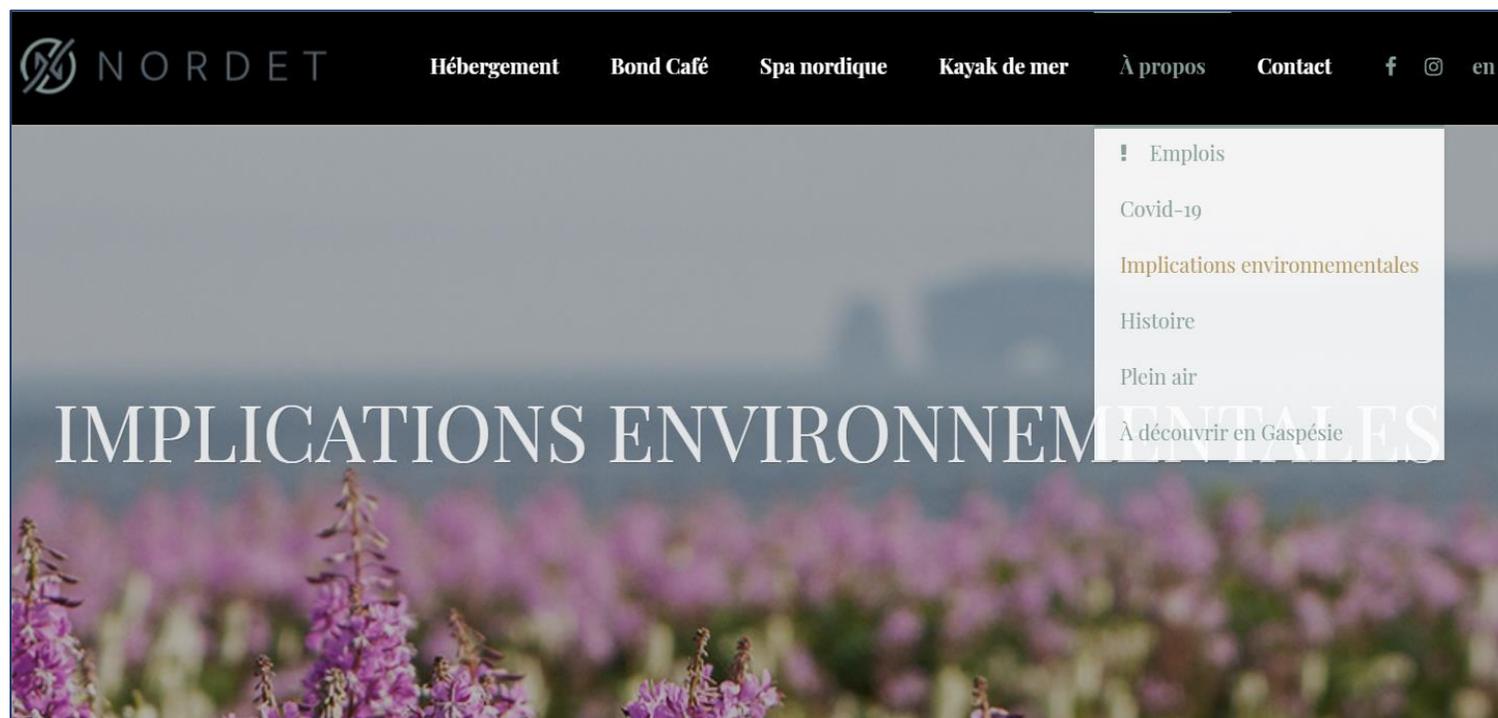
SARGIM et la gestion durable des ressources humaines.



4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin

Marketing

Le Nordet et le marketing responsable.



4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin

Approvisionnement

Contact Nature et l'approvisionnement responsable.

Outil d'achats responsables

Cet outil vous permettra de mieux choisir les fournisseurs en tenant compte de 4 critères : local, bio, vrac et équitable. Il faut prendre le temps de bien sélectionner le choix de nos fournisseurs en considérant le cycle de vie des produits : matière, fabrication, transport-distribution, utilisation-consommation et élimination-valorisation.

Fournisseurs à privilégier

Fournisseur	Produits	Local	Bio	Vrac	Équitable
Nova Envirocom C.P. 573, Succ. Bromptonville, Sherbrooke, Qc, Canada, J1C 1A0 1-866-898-6682 info@novaenvirocom.ca	Vaisselle et sacs compostables		X		
Produits naturels Fairya 522 Boulevard de la Grande-Baie- Sud #1 La Baie, QC G7B 2C7 (418) 306-2444	Aliments Produits ménagers	X	X	X	
BIZZ Magasin d'alimentation saine 2000 boul. Talbot Chicoutimi 418 549-1112	Aliments Fruits et légumes Produits ménagers	X	X	X	X

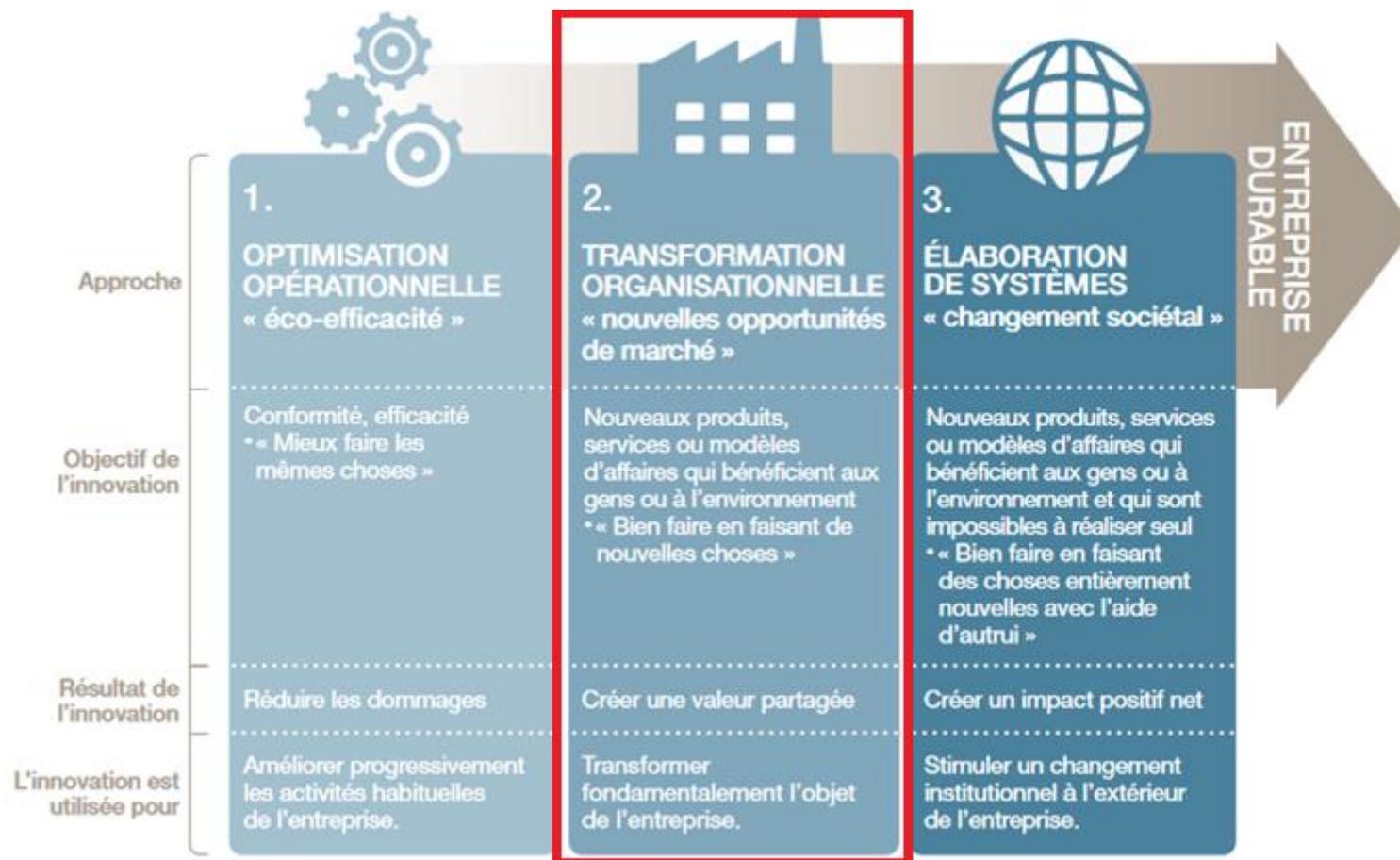
11

Source : Contact Nature. Politique de développement durable.

www.contact-nature.ca/wp-content/uploads/2020/04/Politique-de-d%C3%A9veloppement-durable-Contact-Nature-2019.pdf



4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin



Deuxième étape : transformation organisationnelle

La deuxième étape pour intégrer les pratiques environnementales est de « bien faire en faisant de nouvelles choses », en intégrant le DD à sa mission, à ses produits et à ses services.

Source : Réseau entreprise et développement durable. 2012. Innover pour le développement durable : Un guide à l'intention des dirigeants.

https://static1.squarespace.com/static/5d51595e713bcb0001848959/t/5d6b00727c793f0001bde84a/1567293561847/Rapport_executif_Innovation.pdf

4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin

Exemple régional

SARGIM et la création d'un nouveau service écoresponsable.



4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin



Troisième étape : élaboration de systèmes

La troisième étape pour intégrer les pratiques environnementales en entreprise est de « bien faire en faisant des choses entièrement nouvelles avec l'aide d'autrui ».

Source : Réseau entreprise et développement durable, 2012. Innover pour le développement durable : Un guide à l'intention des dirigeants.
https://static1.squarespace.com/static/5d51595e713bcb0001848959/t/5d6b00727c793f0001bde84a/1567293561847/Rapport_executif_Innovation.pdf

4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin

Exemple régional

La microbrasserie le Naufrageur et la création d'une économie circulaire.



Source : Larose, I. (2019, 13 novembre). Économie circulaire : un immense potentiel à exploiter en Gaspésie. Radio-Canada ICI Première Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1388949/economie-circulaire-1er-rendez-vous-regional-gaspesie-caplan-environnement>

4 | Savoir qu'il est possible d'aller plus loin

Exemple Campagne 100 entrepreneures 2020

Julie Poitras-Saulnier et la création d'une économie circulaire.



LOOP Mission est une entreprise en économie circulaire qui vise à réduire le gaspillage alimentaire en revalorisant les aliments rejetés par l'industrie alimentaire. En plus de jus pressés à froid faits de fruits et légumes parfaitement imparfaits, LOOP offre des bières fabriquées avec du pain de la veille des boulangeries, du gin fait de retailles de patates d'une fabrique de croustilles et des savons qui recyclent les huiles de cuisson d'une chaîne de restauration végétale et biologique.



LOOP Mission

Lavery est fier de vous présenter ce portrait d'entrepreneure qui contribue à la création d'un monde meilleur en répondant à l'objectif de développement durable suivant: Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

La Campagne « 100 entrepreneures qui changent le monde » initiée par Femmissor est présentée par la [RBC](#), en collaboration avec [Coup de pouce](#), le [ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec](#) ainsi que le [gouvernement du Canada](#).



5

Conclure pour mieux
repartir



5 | Conclure pour mieux repartir

Les pratiques environnementales peuvent s'intégrer dans une entreprise à tous les aspects de son modèle d'affaires.

Parmi les pratiques écoresponsables, on retrouve plusieurs pratiques environnementales qui ne sont pas encore largement adoptées.

Une pratique environnementale n'est pas nécessairement durable.

Que retenez-vous de la présentation d'aujourd'hui ?

- Avec quoi repartez-vous ?
- Quel engagement avez-vous le goût de prendre aujourd'hui afin de continuer à intégrer des pratiques environnementales dans votre entreprise ?

**Merci !
N'hésitez pas à faire
appel à nous.**

Dominique Cyr
dcyr@ciradd.ca



CIRADD.CA